

Rapport annuel 2005

**Monceau
Retraite & Épargne**

Sommaire

Rapport du conseil d'administration	p.4
Compte de résultats.....	p.8
Bilan	p.10
Annexe aux comptes 2005.....	p.12

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président :	Jean-Pierre Seroin ⁽¹⁾ Gilles Dupin ⁽²⁾
Vice-Président :	Anne-Cécile Martinot
Membre :	Monceau Investissements Mobiliers représentée par Robert Bourreau-Guérinière

DIRECTOIRE

Président :	Gilles Dupin ⁽¹⁾ Pierre Michaud ⁽²⁾
Membres :	Marc Billaud Dominique Davier Henry Lagache

(1) jusqu'au 30 novembre 2005

(2) depuis le 1^{er} décembre 2005

RAPPORT DU DIRECTOIRE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité déployée par votre société au cours de son quatrième exercice social, vous présenter les comptes arrêtés au 31/12/05 et soumettre à votre approbation les résolutions préparées par votre Conseil de Surveillance.

Une nouvelle composition des Conseils de Monceau Retraite & Épargne

Nous rappelons tout d'abord que des modifications sont intervenues au cours de l'exercice au sein du Conseil de Surveillance et du Directoire de votre société. La composition du Conseil de surveillance a été modifiée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 01/12/2005 qui, après avoir pris acte de la démission du président du Conseil de surveillance a nommé deux nouveaux membres au Conseil de surveillance. Il s'agit de Gilles Dupin et de la Société Monceau Assurances - Mutuelles Associées.

La réunion du Conseil de surveillance qui a suivi a nommé Gilles Dupin au poste de Président du Conseil de surveillance et Pierre Michaud, membre du Directoire en lui confiant également la qualité de Président du Directoire.

Nous tenons dès à présent à exprimer à Gilles Dupin toute notre gratitude pour la qualité du travail qu'il a mené en tant que Président du Directoire depuis la création de votre société. Il convient de souligner tout particulièrement la performance obtenue par les contrats proposés par Monceau Retraite & Épargne sous l'impulsion de Gilles Dupin, le niveau de développement du chiffre d'affaires enregistré au cours des premiers exercices ainsi que la marge de solvabilité constituée qui est un vrai gage de pérennité pour les souscripteurs de nos contrats.

Capma & Capmi renforce sa participation au capital de Monceau Retraite & Épargne

Au cours de l'exercice, Monceau Investissements Mobiliers (M.I.M) a décidé de céder les 60.214 actions de Monceau Retraite & Épargne qu'elle détient à la société d'assurance mutuelle Capma & Capmi. Une convention de cession a donc été régularisée le 15/12/2005 entre le cédant (M.I.M) et le cessionnaire (Capma & Capmi).

Ainsi, et conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que le capital social de votre société est principalement détenu par les entreprises suivantes :

- Mutuelle Centrale de Réassurance, détenant 74.816 actions, soit 49,88 % du capital ;
- Capma & Capmi, détenant 60.215 actions correspondant à 40,14 % du capital ;
- Monceau Générale Assurances, détenant 14.964 actions, représentant 9,97 % du capital.

Grâce à la participation de Capma & Capmi au capital de notre société, Monceau Retraite & Épargne pourra bénéficier directement de l'appui d'une mutuelle d'assurance vie reconnue pour son expertise dans le domaine de l'épargne et de la retraite.

Un exercice qui a conjugué développement, profitabilité et élargissement de l'offre.

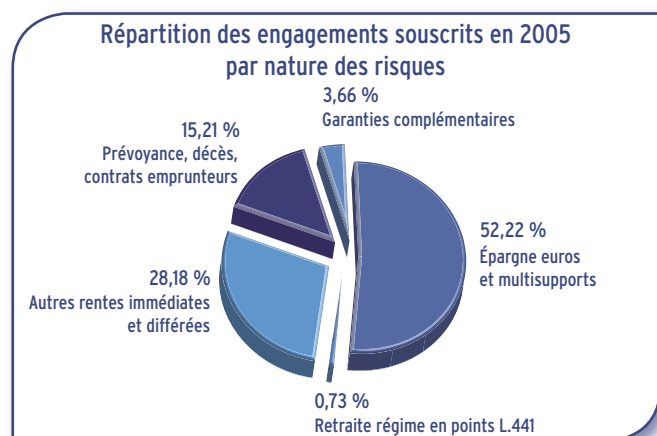
L'exercice 2005 a été marqué par un développement significatif du chiffre d'affaires de notre société, par une progression de son résultat, des performances financières remarquables des contrats en portefeuille et un élargissement de l'offre.

L'activité de Monceau Retraite & Épargne s'inscrit dans un marché de l'assurance vie qui en 2005 a connu une croissance de + 14 %. Ce taux traduit un environnement économique et financier qui a été favorable au cours de 2005 à notre activité. En effet, les taux d'intérêt sont restés globalement à des niveaux encore bas et ont favorisé le recours à l'emprunt des ménages. Ceux-ci, augmentant leur niveau d'endettement, ont libéré des liquidités pour procéder à des opérations d'épargne et de placements. L'année 2005 a vu également une remontée des taux d'épargne des français, phénomène qui est bien entendu favorable à notre activité. Par ailleurs, une bonne tenue des marchés financiers, illustrée par la progression du CAC 40 (+ 23,4 %), a également contribué à inciter les épargnants à se tourner vers les contrats d'assurance vie qui offrent des solutions toujours plus performantes et complètes. Enfin, on peut également souligner que l'annonce d'un durcissement de la fiscalité des Plans d'Épargne Logement (en particulier pour ceux de plus de douze ans) semble avoir eu un impact significatif sur la collecte en assurance vie au cours des dernières semaines de l'exercice.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires en 2005 de Monceau Retraite & Épargne a connu une progression de près de 36 % par rapport à celui de l'année 2004, soit une croissance significativement supérieure à celle du marché. Cette progression traduit le travail d'animation qui a été mené auprès des réseaux qui distribuent les contrats de notre société. Il convient notamment de souligner que notre réseau d'agents généraux poursuit la diversification de son activité en intégrant progressivement une offre assurance vie dans leur activité. Celui-ci a enregistré en effet une progression de son chiffre d'affaires de plus de 40 %. Par ailleurs, les efforts qui ont continué à être déployés pour développer la vente des contrats de Monceau Retraite & Épargne par l'intermédiaire de partenaires ont également porté leurs fruits. On notera tout particulièrement que la MARF (Mutuelle d'Assurances des Régions Françaises) a vu son chiffre d'affaires progresser de + 33 % et celui d'April Patrimoine de + 18,50 %.

La part du chiffre d'affaires réalisée en épargne (euros et multisupports) représente 29 %. La collecte réalisée sur notre contrat multisupport (Dynaplus) est en progression de + 83 % par rapport à 2004 et représente 20 % du

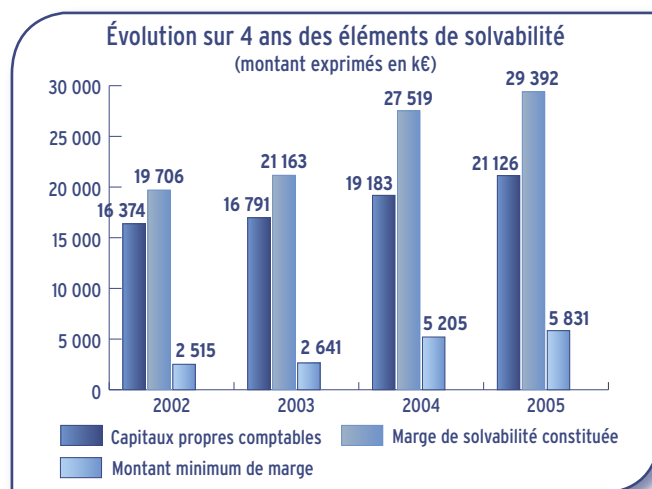
chiffre d'affaires de notre société. Il faut toutefois noter que les adhérents à Dynaplus privilégient très fortement le fonds en euros pour la répartition de leurs versements puisque celui-ci a accueilli 91,5 % d'entre eux. Cette répartition peut être regrettée dans la mesure où les adhérents qui ont un horizon de moyen et long terme pour leurs adhésions disposent également de supports en unités de compte, représentatifs des principaux marchés financiers, d'une grande qualité. Les primes encaissées au titre de la prévoyance et des rentes immédiates ou différées représentent respectivement 15,21 % et 28,18 % du chiffre d'affaires. Nous constatons que l'activité de Monceau Retraite & Épargne s'oriente majoritairement sur le risque épargne, avec toutefois une réelle diversification puisque les risques « prévoyance » et « rentes » représentent une part significative des primes encaissées. Il faut cependant observer que l'activité en retraite en points (régime L 441) dans le cadre du Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) est encore très insuffisante puisque celle-ci représente moins de 1 % (0,70 %) du chiffre d'affaires. Or, la constitution d'une retraite complémentaire est pour l'ensemble de nos concitoyens un enjeu majeur pour les années à venir. Il y a donc dans ce domaine des besoins importants à satisfaire qui constituent un réel potentiel de développement pour Monceau Retraite & Épargne.



La croissance de notre société au cours de l'exercice a été accompagnée d'une forte progression de son résultat et d'un renforcement de ses capitaux propres. L'exercice 2004 s'était soldé, rappelons le, par un résultat déficitaire de 154.947 euros. Ce résultat avait pour cause principale la fermeture de l'ancien site Blésois de la Genevoise afin de mettre en place une organisation administrative conforme aux exigences de qualité que nous avons pour nos clients. Cette réorganisation avait pesé pour 300.000 euros dans les comptes. Les décisions prises en 2004 et la nouvelle organisation mise en place a permis, en 2005, la délivrance de prestations à la hauteur des attentes de nos clients et une économie significative des coûts de structure. Par ailleurs, la bonne tenue des marchés financiers a autorisé une reprise de la provision pour dépréciation à caractère durable (PDD) à hauteur de 729.356 euros. La conjugaison de la réduction de nos frais généraux, de la reprise de PDD et l'augmentation de notre chiffre d'affaires ainsi que des provisions gérées (+ 7 %) a permis la réalisation d'un résultat positif de 915.271 euros pour l'exercice 2005. Ce résultat a été enregistré alors que les adhérents à nos contrats dont

l'épargne est investie dans un fonds en euros ont bénéficié d'un taux de participation aux bénéfices figurant parmi les meilleurs du marché. Ainsi, le support en euros (Monceau Euros) du contrat multisupport Dynaplus a été revalorisé de + 4,80 % au titre de 2005 (taux net de frais de gestion et avant prélèvement de la CRDS - CSG). Cette performance illustre la qualité de notre offre, car le support Monceau Euros est un des rares fonds du marché à avoir augmenté son taux de participation aux bénéfices par rapport à 2004. Les adhérents aux Livrets d'Épargne Retraite bénéficient également d'un taux tout à fait remarquable : + 4,60 % (taux net de frais de gestion et avant prélèvement de la CRDS - CSG). L'attribution de ce niveau de participation aux bénéfices à des contrats qui ne sont plus en cours de commercialisation traduit la volonté de Monceau Retraite & Épargne d'apporter une grande qualité dans les performances tant à ses anciens clients qu'à ses plus récents. Il convient également de noter que ces rendements ont été acquis alors que les taux à long terme ont continué à légèrement baisser, déjouant ainsi les pronostics annonçant une reprise. Les taux à long terme ont même franchi en 2005, un court instant, la barre des 3 %. Ainsi, malgré la dilution sur la performance globale de notre portefeuille obligatoire résultant de l'investissement, dans un contexte de taux peu élevés, de la collecte nouvelle, et du emploi des produits financiers encaissés, nous avons réussi à servir à nos adhérents à Dynaplus (fonds Monceau Euros) et aux Livrets d'Épargne Retraite des taux de participation aux bénéfices comparables, voir supérieurs à ceux de 2004.

L'exercice a vu également un renforcement des fonds propres de la société puisque ceux-ci sont passés de 19.183.251 euros à 21.125.970 euros soit une progression de 10 %. Il s'agit là d'un véritable gage de sécurité pour nos adhérents et souscripteurs puisque le taux de couverture de la marge de solvabilité, hors plus-values latentes, s'établit à 362 %. Si nous intégrons les plus-values latentes, ce même taux de couverture passe alors à 504 %. Monceau Retraite & Épargne est donc en mesure d'envisager avec confiance la poursuite de son développement.



La liste des mandats et fonctions de chacun des mandataires sociaux est jointe en annexe et fait partie intégrante du présent rapport.

Par ailleurs, nous vous précisons que les 12.000 euros votés par l'Assemblée générale du 30 juin 2005 au titre

des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de surveillance n'ont pas été réglés sur l'exercice 2005 mais au cours de l'exercice 2006 pour un montant de 8.000 euros. S'agissant de la rémunération payée aux membres du Directoire, elle s'est élevée au total à 36.000 euros.

Au cours de 2005, un travail important a été fourni pour compléter, dans le domaine de la retraite, la gamme des produits de la société. En effet, deux nouveaux produits sont maintenant à la disposition des réseaux de Monceau Retraite & Épargne :

- Monceau Retraite Indépendants qui s'inscrit dans le cadre de la loi Madelin et permet aux professionnels indépendants de se constituer, dans un cadre fiscal spécifique, des revenus complémentaires pour l'époque de leur retraite ;
- Monceau Entreprise Plus qui s'inscrit dans le cadre de l'article 83 du Code général des impôts et permet aux entreprises de constituer pour leurs salariés une retraite complémentaire dans des conditions fiscales avantageuses.

Cet élargissement de l'offre traduit la volonté de la société de diversifier son chiffre d'affaires dans le domaine de la retraite complémentaire par capitalisation. Les partenaires de Monceau Retraite & Épargne disposent donc aujourd'hui d'une gamme complète (PERP, Loi Madelin, article 83) pour apporter des réponses efficaces aux besoins de retraite de leurs clients, qu'ils soient indépendants, salariés ou entreprises.

Les perspectives pour 2006.

Les efforts de formation et d'animation des réseaux tels que ceux de la MARF ou de nos agents généraux seront amplifiés. Des actions spécifiques seront ainsi bâties à leur intention. Ces réseaux disposent en effet d'un

potentiel de développement encore très significatif dans la mesure où le nombre de leurs sociétaires ou clients qui bénéficient d'un contrat d'assurance vie est encore très faible au regard de ceux qu'ils assurent en dommages.

Nous l'avons vu, les éléments constitutifs de la marge de solvabilité permettent à Monceau Retraite & Épargne d'envisager sereinement la poursuite de son développement. La politique de recherche de nouveaux partenariats initiée au cours des exercices précédents sera donc poursuivie. Elle s'orientera en priorité vers des institutions qui partagent les mêmes valeurs de transparence, d'équité et de services qui guident le développement de Monceau Assurances. A ce titre, les sociétés d'assurances à forme mutuelle ou les mutuelles constituent les partenaires les plus naturels pour notre société. Ainsi, au cours de 2006, des partenariats devraient être initiés avec une mutuelle étudiante et une mutuelle de professionnels indépendants.

Le développement de notre chiffre d'affaires devrait également être favorisé par les dispositions de la loi Breton. Cette loi du 26 juillet 2005 autorise en effet les adhérents à un contrat monosupport en euros à le transformer en multisupport sans perte de son antériorité fiscale.

Au cours de l'exercice 2006, les adhérents aux Livrets d'Épargne Retraite auront donc la possibilité d'accéder également à des supports en unités de compte représentatifs de différents marchés financiers. La nouvelle organisation administrative mise en place en 2004 autorise une réelle réactivité et permettra dans les meilleurs délais de faire bénéficier les adhérents concernés des dispositions de la loi Breton. Les adhérents dont l'horizon de gestion est à moyen ou long terme disposeront ainsi d'un choix de supports de qualité pour valoriser leur épargne et devraient donc être incités à effectuer des versements libres sur leurs contrats.

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à nos partenaires, à nos apporteurs, à notre réseau d'agents généraux et leurs clients pour leur fidélité et leur confiance. Nous remercions également les membres du personnel des groupements de moyens communs aux adhérents de Monceau Assurances pour le travail qu'ils ont effectué dans l'intérêt et au service de notre société.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Monceau Retraite & Épargne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3.2 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société dans son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.
- La provision pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres est évaluée selon les modalités relatées dans la note 3.2 de l'annexe. Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre société à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaires de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3/ Vérifications et informations spécifiques

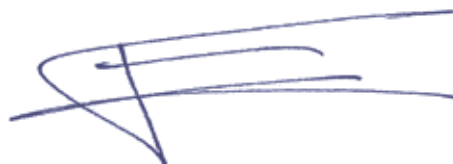
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris - La Défense, le 29 juin 2006

Le commissaire aux comptes

Mazars & Guérard



Gilles Magnan

Compte de résultat au 31 décembre 2005

1 COMPTE TECHNIQUE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2004
1 Primes :	+	16 527	1 863	14 664	10 571
2 Produits des placements		9 554	-	9 554	6 820
2a Revenus des placements	+	5 626	-	5 626	5 783
2b Autres produits des placements	+	786	-	786	134
2c Profits provenant de la réalisation de placements	+	3 142	-	3 142	903
4 Autres produits techniques	+	18	-	18	22
5 Charges des sinistres		-10 296	-230	-10 066	-17 795
5a Prestations et frais payés	-	-11 237	-1 103	-10 134	-18 073
5b Charges des provisions pour sinistres	+/-	941	873	67	279
6 Charges des provisions		-3 456	482	-3 938	6 165
6a Provisions d'assurance vie		-3 466	482	-3 948	-1 863
6b Provisions sur contrats en unités de compte		-19	-	-19	8 459
6c Autres provisions techniques		29	-	29	-431
7 Participation aux résultats	-	-5 327	-	-5 327	-4 052
8 Frais d'acquisition et d'administration :		-2 218	-307	-1 911	-1 048
8a Frais d'acquisition	-	-1 640	-	-1 640	-881
8b Frais d'administration	-	-577	-	-577	-1 042
8c Commissions reçues des réassureurs	+	-	-307	307	875
9 Charges de placements		-1 622	-	-1 622	-851
9a Frais internes et externes de gestion des placements et int.		-32	-	-32	-322
9b Autres charges des placements		-537	-	-537	-265
9c Pertes provenant de la réalisation de placements		-1 053	-	-1 053	-264
10 Ajustement ACAV (+/- values)		454	-	454	461
11 Autres charges techniques	-	-400	-	-400	-318
12 Produits des placements transférés	+/-	-880	-	-880	-2 950
Résultat technique vie		2 353	1 808	545	-2 975

2

COMPTE NON TECHNIQUE

Opérations	Opérations
2005	2004

1 Résultat technique VIE		545	- 2 975
3 Produits des placements		-	-
3a Revenu des placements	+	-	-
3b Autres produits des placements	+	-	-
3c Profits provenant de la réalisation des placements	+	-	-
4 Produits des placements alloués	+	880	2 950
5 Charges des placements		-	-
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers		-	-
5b Autres charges des placements	-	-	-
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-
6 Produits des placements transférés	-	-	-
7 Autres produits non techniques	+	1	-
8 Autres charges non techniques	-	-	-
9 Résultat exceptionnel		- 71	- 50
9a Produits exceptionnels	+	193	147
9b Charges exceptionnelles	-	- 264	- 197
10 Participation des salariés	-	- 93	- 50
11 Impôt sur les bénéfices	-	- 347	- 30
12 Résultat de l'exercice		915	- 155

Bilan au 31 décembre 2005

1 ACTIF

	31/12/05	31/12/04
1 Compte de liaison avec le siège	-	-
2 Actifs incorporels	-	-
3 Placements	138 345	122 411
3a Terrains et constructions	9 779	8 716
3b Placements dans des entreprises liées	1 196	1 132
3c Autres placements	127 370	112 563
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	-	-
4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	7 727	7 712
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	2 365	3 720
5a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
5b Provisions d'assurance vie	-	482
5c Provisions pour sinistres vie	2 365	3 238
5d Provision pour sinistres non vie	-	-
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques vie	-	-
5i Autres provisions techniques non vie	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie	-	-
6 Créances	682	3 940
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	97	52
6aa Primes restant à émettre	-	-
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	97	52
6b Créances nées d'opérations de réassurance	-	3 000
6c Autres créances :	585	888
6ca Personnel	-	-
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	20	246
6cc Débiteurs divers	565	642
7 Autres actifs	88	4 029
7a Actifs corporels d'exploitation	41	43
7b Comptes courants et caisse	47	3 985
8 Comptes de régularisation - Actif	3 395	3 963
8a Intérêts et loyers acquis non échus	2 149	2 380
8b Frais d'acquisition reportés	321	384
8c Autres comptes de régularisation	926	1 200
9 Différence de conversion	-	-
Total de l'actif	152 602	145 775

2

PASSIF

	31/12/05	31/12/04
1 Capitaux propres :	21 126	19 183
1a Capital social	15 000	15 000
1c Réserves de réévaluation	-	-
1d Autres réserves	5 099	4 072
1e Report à nouveau	112	266
1f Résultat de l'exercice	915	- 155
2 Passifs subordonnés	-	-
3 Provisions techniques brutes :	119 889	112 256
3a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
3b Provisions d'assurances vie	113 249	105 178
3c Provisions pour sinistres vie	4 875	5 815
3d Provision pour sinistres non vie	-	-
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	1 275	743
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
3g Provisions pour égalisation	491	519
3h Autres provisions techniques vie	-	-
3i Autres provisions techniques non vie	-	-
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie	7 730	7 712
5 Provisions pour risques et charges	215	17
6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	-	3 720
7 Autres dettes :	2 416	1 810
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	187	439
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	929	-
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
7d Dettes envers des établissements de crédit	-	-
7e Autres dettes :	1 299	1 371
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	-	-
7ec Personnel	6	10
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	437	89
7ee Créanciers divers	856	1 271
8 Comptes de régularisation - Passif	1 226	1 077
9 Différence de conversion	-	-
Total du passif	152 602	145 775

Annexe aux comptes 2005

Les sommes portées dans la présente annexe sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

1 Faits marquants

La composition du Conseil de surveillance a été modifiée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 01/12/2005 qui, après avoir pris acte de la démission du président du Conseil de surveillance a nommé deux nouveaux membres au Conseil de surveillance. Il s'agit de M.Gilles Dupin et de la Société Monceau Assurances - Mutuelles Associées.

La réunion du Conseil de surveillance qui a suivi a nommé Monsieur Gilles Dupin au poste de Président du Conseil de surveillance et Monsieur Pierre Michaud, membre du Directoire en lui confiant également la qualité de Président du Directoire.

2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Introduction

Les comptes sont établis conformément aux articles 8 à 16 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice 2005 respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance et l'arrêté du 19 avril 1995 portant modification des règles de constitution de certaines provisions techniques d'assurance.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables généraux de prudence, de non compensation, de spécialisation des exercices, de permanence des méthodes, et les comptes sont établis dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées

Valeurs mobilières à revenus fixes

Les obligations et autres valeurs à revenus fixes sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat. Lorsque le prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres. S'agissant des obligations indexées sur l'inflation, la variation, du fait de l'inflation, de la valeur de remboursement entre deux dates d'inventaire consécutives est reprise dans les produits ou charges de l'exercice.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché.

Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus le cas échéant. La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- au dernier cours coté au jour de l'inventaire, pour les titres cotés ;

- à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, pour les titres non cotés ;
- au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement.

Prêts

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

Provisions sur valeurs mobilières à revenus fixes

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque de défaut de l'émetteur, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables

Pour chaque élément d'actif pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenus fixes, une provision est constatée en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque pendant 6 mois au moins au cours de l'exercice, la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure à 80% de son prix de revient, et se trouve dans cette situation à la date d'inventaire. Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159 comme en 2004. (calculé en supposant une durée de détention moyenne de 5 ans et une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3,0%)

Enfin, lorsque, globalement, les placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes évaluées conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur comptable nette d'éventuelles provisions pour dépréciation à caractère durable, une provision est constituée à hauteur de l'écart entre ces deux valeurs. Baptisée "Provision pour Risque d'Exigibilité", elle se trouve classée parmi les provisions techniques.

Produits et charges des placements

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du "premier entré premier sorti" (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle, au taux actuariel de rendement calculé lors de l'acquisition du titre, fait l'objet d'une dotation par le compte de résultat à la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci.

Provisions techniques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre la valeur actuelle probable des engagements de l'assureur d'une part, du preneur d'assurance d'autre part. Elles sont calculées en appliquant les taux, tables de mortalité, chargements d'inventaire prévus par la réglementation ou les notes techniques établies pour chaque produit.

Acceptations en réassurance

Néant

Cessions et rétrocessions

Les cessions sont comptabilisées en application des différents traités souscrits.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont enregistrés dès leur origine dans des comptes de charges par nature et sont systématiquement affectés à une section analytique. Ensuite, ces frais sont ventilés sur les comptes de charges par destination par l'application de clés de répartition propres à chaque section analytique.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- frais généraux propres à MR&E ;
- frais généraux issus de la répartition des frais des GIE auxquels adhère MR&E.

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- les frais de règlement des prestations, qui incluent notamment les frais des services de gestion des prestations ou exposés à leur profit ;
- les frais d'acquisition qui incluent notamment les salaires versées aux collaborateurs du terrain et coûts des délégations, et les frais des services centraux chargés de l'établissement des contrats ou exposés à leur profit ;
- les frais d'administration qui incluent notamment les frais des services chargés de la gestion du portefeuille, ou exposés à leur profit ;
- les charges de placements qui incluent notamment les frais du service financier ;
- les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à une des destinations ci-dessus.

Opérations en devises

Néant

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de doute sur la recouvrabilité d'une créance.

Engagements hors bilan

Monceau Retraite & Épargne et la Mutuelle Centrale de Réassurance sont liées par une convention de réassurance de durée. Cette convention précise qu'en cas de résiliation, la société rembourse le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de la dite convention. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors-bilan les sommes qui seraient dues par MR&E à la MCR en cas de résiliation, puisque cette convention n'est pas résiliée, et qu'il est fait application du principe général de « continuité de l'exploitation ». Dans l'hypothèse où, à la date d'arrêtés des comptes, la société a pris la décision de résilier sa convention de réassurance, les dettes éventuellement exigibles au titre de la convention sont inscrites au passif du bilan. Si une telle décision était intervenue au 31 décembre 2005, votre société ne devrait rien à ce titre à la Mutuelle Centrale de Réassurance.

4 Informations sur les postes du bilan

4.1 Actif

4.1.1 Placements immobiliers (hors placements des contrats en unités de compte)

Montants bruts

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	9 511	1 122	854	9 779
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	9 511	1 122	854	9 779
TOTAL BRUT	9 511	1 122	854	9 779

Montant des amortissements

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	795	-	795	-
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	795	-	795	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	795	-	795	-

Montant nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Terrains	-	-
Constructions	-	-
Sous-total	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	8 716	9 779
Versements restant à effectuer	-	-
Sous-total	8 716	9 779
TOTAL NET	8 716	9 779

Sont enregistrées en « Acquisition » les affectations de parts de SCI servant de support aux contrats à capital variable immobilier, correspondant aux montants nets souscrits, rachetés ou arbitrés par les clients ainsi que les parts souscrites par la société correspondant au réinvestissement des dividendes perçus.

4.1.2

Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Valeurs brutes

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 132	64	-	1 196
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL	1 132	64	-	1 196

Provisions

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotations	Reprise	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 132	1 196
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-
TOTAL	1 132	1 196

Valeurs brutes au 31/12/2005

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	25 287	45 704	37 719	33 272
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	86 458	19 132	12 105	93 484
Prêts et avances sur polices	916	2 387	2 526	778
Autres placements	2	-	-	2
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-
TOTAL BRUT	112 662	67 223	52 349	127 535

Provisions

Intitulé	Amortissements et provisions à l'ouverture		Mouvements		Amortissements et provisions à la clôture	
	Amortissements	Provisions	Dotations	Reprises		
Actions et autres titres à revenus variables	99	-	795	729	-	165
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances sur polices	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-	-	-
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	99	-	795	729	-	165

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	25 188	33 107
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	86 458	93 484
Prêts et avances sur polices	916	778
Autres placements	2	2
Valeurs remises en nantissement	-	-
TOTAL NET	112 563	127 370

4.1.4

Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Valeurs nettes au 31/12/2005

Intitulé	Montant à l'ouverture	Variations	Montant à la clôture
Placements immobiliers	4 854	210	5 064
Titres à revenu variable autres que les OPCVM	-	-	-
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	933	61	994
Autres OPCVM	1 925	-256	1 669
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
TOTAL	7 712	15	7 727

4.1.5

État récapitulatif des placements

1) Placements

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2004
1. Placements immobiliers				
- dans l'OCDE	9 776	9 652	9 923	8 716
- hors OCDE	-	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)				
- dans l'OCDE	30 049	30 008	32 171	23 532
- hors OCDE	-	-	-	-
4. Parts d'OPCVM à revenu fixe				
- dans l'OCDE	3 323	3 323	3 330	1 656
- hors OCDE	-	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe				
- dans l'OCDE	93 129	93 165	98 890	86 619
- hors OCDE	-	-	-	-
6. Prêts hypothécaires				
- dans l'OCDE	-	-	-	1 132
- hors OCDE	-	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés				
- dans l'OCDE	1 973	1 973	1 973	916
- hors OCDE	-	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2004
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces				
- dans l'OCDE	2	2	2	2
- hors OCDE	-	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en UC				
- Placements immobiliers	5 064	5 064	5 064	4 824
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-
- OPCVM détenant des titres à revenu fixe	114	114	114	-
- Autres OPCVM	2 552	2 552	2 552	2 887
- Obligations et autres titres à revenu fixe				
11. Total des lignes 1 à 10	145 882	145 753	154 019	130 284
dont :				
- placements évalués selon l'article R 332-19	93 129	93 165	98 890	86 619
- placements évalués selon l'article R 332-20	45 022	44 857	47 399	35 953
- placements évalués selon l'article R 332-5	7 730	7 730	7 730	7 712
Dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :				
- valeurs affectables à la représentation des provisions autres que celles visées ci-dessous	138 061	137 933	146 199	122 572
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance	-	-	-	-
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	-	-	-	-
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	90	90	90	-
- autres affectations ou sans affectation	7 730	7 730	7 730	7 712

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'état des placements ci-dessus et le montant des placements au bilan :

2004			2005		
Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation

Montant des placements à l'actif du bilan	130 851	130 123	138 619	145 882	146 072	154 019
Amortissement de Surcote	-	-1 200	-	-	1 226	-
Amortissement de Décote	-	1 039	-	-	-907	-
Montant des placements dans l'état récapitulatif des placements	130 851	130 284	138 619	145 882	145 753	154 019

2) Actifs pouvant être affectés à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant

3) Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant

4) Autres informations

a) Montant des comptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions".

Néant

b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste "Terrains et constructions"

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2004
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Autres immobilisations	9 779	9 652	9 923	8 716
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	9 779	9 652	9 923	8 716
Total	9 779	9 652	9 923	8 716

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Valeur de remboursement	86 046	90 452
Valeur nette	86 619	93 165
SOLDE NON AMORTI	573	2 714

4.1.6

Créances au 31 décembre 2005

	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	dont créances de moins d'un an	dont créances à plus d'un an
Primes à émettre	-	-	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	52	97	97	-
Créances nées d'opérations de réassurance	3 000	-	-	-
Autres créances	888	585	585	-
Total	3 940	682	682	-

4.1.7

Compte de régularisation-actif

Libellé	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Intérêts courus non échus	2 380	2 149
Intérêts à recevoir	-	-
Différences sur les prix de remboursement	1 200	907
Autres	384	340
TOTAL COMPTE DE REGULARISATION - ACTIF	3 963	3 395

4.1.8

Filiales et participations

Nom	Adresse	Forme juridique	Pourcentage de détention	Valeur comptable	Capitaux propres à la clôture	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés	Compte courant	Prêt
Filiales (50 % au moins du capital est détenu par la société)										
NEANT										
Participations (10 à 50 % du capital est détenu par la société)										
NEANT										

4.2 Éléments du passif

4.2.1 Capitaux propres

Libellé	Montant au 31/12/2004	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2005
Capital social	15 000	-	-	15 000
Réserve complémentaire fonds d'établissement	-	-	-	-
Réserve pour risque liés à l'allongement de la durée de la vie humaine	-	-	-	-
Autres réserves	29	-	-	29
Réserve de capitalisation	4 043	1 027	-	5 070
Réserve de solvabilité	-	-	-	-
Sous total	19 072	1 027	-	20 100
Report à nouveau	266	-	155	112
Résultat de l'exercice	-155	1 070	-	915
TOTAL	19 184	1 028	155	21 126

4.2.2 Passifs subordonnés

Néant

4.2.3 Provisions techniques brutes

Évaluées en application de la réglementation et du contenu des notes techniques propres à chaque produit, les provisions techniques brutes s'élèvent à 119 889 k€ contre 112 256 k€ au 31 décembre 2004.

4.2.4 Provisions techniques des contrats en unités de compte

Ces provisions techniques sont calculées en nombre d'unités de compte puis en euros, en multipliant le prix de rachat unitaire du titre au jour de l'inventaire par le nombre de titres. Elles s'élèvent à 7.730 k€ contre 7.712 k€ à l'inventaire précédent.

4.2.5 Participations des adhérents aux résultats techniques et financiers

	Exercice		
	2003	2004	2005
Participation aux résultats totale :	3 092	4 052	5 327
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	3 051	4 519	4 796
Variation de la provision pour participation aux excédents	41	-466	532
Participation aux résultats des opérations vie (3)			
Provisions mathématiques moyennes (1)	60 762	101 497	109 007
Montant minimal de la participation aux résultats	-	-	4 360
Montant effectif de la participation aux résultats (2) :	3 083	4 045	5 319
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	3 042	4 511	4 787
Variation de la provision pour participation aux excédents	41	-466	532

(1) Demi somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture, correspondant aux opérations visées au (3).

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux opérations visées au (3).

(3) Opérations individuelles et collectives souscrites sur le territoire français à l'exception des opérations collectives en cas de décès et des opérations à capital variable.

4.2.6

Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Provision pour litiges	-	198
Provision pour retraite Ucreppsa	17	17
Jetons de présence	-	-
TOTAL	17	215

4.2.7

Dettes

	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	dont dettes de moins d'un an	dont dettes à plus d'un an
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	3 720	-	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	439	187	187	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	-	929	929	-
Dettes envers les établissements de crédits	-	-	-	-
Autres dettes	1 371	1 299	1 299	-
Total	5 530	2 416	2 416	-

4.2.8

Comptes de régularisation-passif

Libellé	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Intérêts à payer	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	1 039	1 226
Charges constatées d'avance	-	-
Autres	39	1
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	1 077	1 226

4.2.9

Produits à recevoir et charges à payer

Charges à payer	2004	2005
Personnel		
Dettes provisionnées pour congés à payer	9	5
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	22	70
Autres charges à payer	3	-
Organismes sociaux		
Charges sociales sur congés payés	5	3
Autres charges à payer	-	-
État		
Charges sociales sur congés payés	-	-
Autres charges à payer	-	-
Autres charges à payer	83	99
TOTAL	122	177

Produits à percevoir	2004	2005
Personnel	-	-
Organismes sociaux	-	-
État	-	-
Autres charges à payer	132	144
TOTAL	132	144

4.3

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Estimation des indemnités conventionnelles de mise à la retraite	-	37
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	-	37

Engagements reçus	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Comptes gagés par les réassureurs	-	3 969
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	-	3 969

5

Notes sur les postes du compte de résultats

Voir tableau ci-contre.

	Total	Capitalisation à prime unique (1)	Capitalisation à prime périodique (2)	Temporaire décès individuelle (3)	Autres contrats individuels à prime unique (4)	Autres contrats individuels à prime périodique (5)	Collectifs décès (6)	Collectifs vie (7)	Contrats en UC à prime unique (8)	Contrats en UC à prime périodique (9)	Contrats collectifs L441 (10)	Perp (11)	Individuels dommages corporels (20)	Collectifs dommages corporels (21)
Primes	16 527	-	-	626	7 929	3 368	1 887	1 677	300	13	-	121	20	585
Charges de prestations	10 296	-	-	264	4 059	4 030	850	700	1 005	13	-	-	3	-627
Charges de provisions	3 456	-	-	8	3 801	-1 147	-53	790	11	8	-	115	-12	-66
Ajustement ACAV	454	-	-	-	-	-	-	-	438	16	-	-	-	-
Solde de souscription	3 229	-	-	354	69	485	1 090	187	-277	8	-	6	29	1 278
Frais d'acquisition	1 640	-	-	62	787	334	187	166	30	1	-	12	2	58
Autres charges nettes de gestion	960	-	-	1	387	221	2	278	63	1	-	1	-	6
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 600	-	-	-63	-1 174	-555	-189	-445	-93	-2	-	-13	-2	-64
Produits nets des placements	7 052	-	-	9	3 126	1 929	47	1 588	325	1	-	3	1	23
Participation aux résultats	5 327	-	-	1	2 290	1 597	8	1 406	-	-	-	2	1	23
Solde financier	1 725	-	-	8	837	333	38	182	325	1	-	-	1	-
Primes cédées	1 863	-	-	201	1	167	1 139	-	-	-	-	-	-	355
Part des réassureurs dans les prestations	230	-	-	156	-	18	478	-	-	-	-	-	-	-422
Part des réassureurs dans les charges de provision	-482	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-482
Part des réassureurs dans la PB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	307	-	-	21	-	-	218	-	-	-	-	-	-	68
Solde de réassurance	- 1 808	-	-	-24	-1	-149	-443	-	-	-	-	-	-	-1 191
Résultat technique	545	-	-	274	-268	114	497	-76	-46	7	-	-6	27	23

5.1 Règle d'allocation des produits financiers

Un montant de 880 k€ de produits nets de placements a été transféré du compte technique au compte non technique, conformément au Plan Comptable 1995 et calculé en multipliant le résultat des placements par le ratio obtenu en rapportant le total des capitaux propres hors réserve de capitalisation, résultat de l'exercice, provisions réglementées autres que techniques et provisions pour risques et charges, à cette même somme augmentée des provisions mathématiques et de la réserve de capitalisation.

5.2 Ventilation des produits et des charges de placements

Nature des charges	Montant
Intérêts sur dépôts espèces des réassureurs	-
Frais externes de gestion	19
Frais internes	14
Frais de gestion des placements et intérêts financiers	32
Amortissement des différences de prix de remboursement	537
Amortissement matériel service financier	-
Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable	-
Autres charges des placements	537
Moins values sur réalisation de placements	25
Dotation à la réserve de capitalisation	1 027
Pertes provenant de la réalisation des placements	1 053
Ajustement ACAV	8
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	1 629
Nature des produits	Montant
Revenus immeubles et S.C	570
Revenus des placements financiers	4 920
Revenus des prêts aux collectivités	-
Intérêts	71
Revenus placements dans entreprises liées	64
Revenus des placements	5 626
Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir	57
Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable	729
Intérêts	-
Autres produits de placements	786
Plus values sur réalisation de placements immobiliers	-
Plus values sur réalisation de placements	3 142
Reprise sur la réserve capitalisation	-
Profits provenant de la réalisation de placements	3 142
Ajustement ACAV	462
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	10 016

5.3 Charges par destination

Ce tableau inclut les charges de gestion, hors commissions, issues de la ventilation des comptes de charges par nature ainsi que celles, hors commissions également, directement comptabilisées dans les comptes par destination.

S'y ajoutent les autres charges techniques, qui figurent au compte de résultats pour 400 k€. Les mêmes éléments s'élevaient à respectivement 1 726k€ et 318 k€ au 31 décembre 2004.

Ces charges de gestion, qu'elles soient propres à MR&E ou issues de la répartition des frais des GIE auxquels adhère MR&E, sont comptabilisées par destination selon les mêmes règles.

Nature	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	27	367	62	1	457
Charges internes	100	287	299	14	700
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	16	4	-	20
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	127	670	365	15	1 177

5.4 Charges de personnel

	2004	2005
Salaires	586	171
Pensions et retraites	-	-
Charges sociales	110	38
Autres	-	-
TOTAL	696	209

5.5 Produits et charges exceptionnels et non techniques

	2005
Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	7
Produits sur exercices antérieurs	75
Produits exceptionnels issus du dév.classé 9/ classe 6	1
Reprise de provisions à caractère exceptionnel	109
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	-
Total produits exceptionnels	193
Charges exceptionnelles	
Autres pertes exceptionnelles	4
Pertes sur exercices antérieurs	48
Charges exceptionnelles issues du dév.classé 9/ classe 6	1
Dotations aux provisions pour litiges	198
Dotations aux provisions à caractère exceptionnelle	13
Total charges exceptionnelles	264
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 71

6 Autres informations

6.1 Effectif présent à la clôture de l'exercice

1 cadre.

6.2 Jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance

8 k€ ont été versés à ce titre, au cours de l'exercice 2005 aux membres du Conseil de surveillance.

6.3 Combinaison des comptes

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes combinés établis par Monceau Assurances, société de réassurance mutuelle à laquelle adhèrent les trois principaux actionnaires de la société, détenant ensemble la quasi totalité des actions émises.

6.4 Mandats détenus par les mandataires sociaux en fonction au 30 juin 2006

Marc Billaud	<p><i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i> Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme)</p> <p><i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> Néant</p> <p><i>Mandats soumis aux règles du code des assurances :</i> Néant</p>
Robert Bourreau-Guérinière	<p><i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Président de la Société par actions simplifiée "Fermes Françaises SAS"- Président de la Société par actions simplifiée "Domaine de Molières SAS"- Représentant permanent de la Société civile Monceau Investissements Immobiliers au conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme)- Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au conseil d'administration de la Société Immobilière Toulouse Entrepôts <p><i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> Représentant permanent de Monceau Générale Assurances au Conseil d'administration de la SICAV Khorum</p> <p><i>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Directeur de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (UMAM)- Directeur Général de la Caisse Industrielle d'Assurance Mutuelle (CIAM)
Dominique Davier	<p><i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i> Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme)</p> <p><i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> Néant</p> <p><i>Mandats soumis aux règles du code des assurances :</i> Néant</p>
Gilles Dupin	<p><i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Président du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme)- Président du Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme)- Représentant permanent de Monceau Investissements Immobiliers au Conseil d'administration de Cyberlibris (société anonyme)- Administrateur de la société April Group- Président de la SICAV Unigestion <p><i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au sein du Conseil d'administration de la SICAV Centrale Court Terme.- Représentant permanent de Capma & Capmi au sein du Conseil d'administration de la SICAV Norden- Représentant permanent de Capma & Capmi au Conseil d'administration de la SICAV Khorum

Gilles Dupin (suite)	<p>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général de Monceau Assurances (société de réassurance mutuelle) - Directeur général de la Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle) - Président de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle)
Henry Lagache	<p>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) - Membre du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme) <p>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant</p> <p>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : Administrateur de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle)</p>
Anne-Cécile Martinot	<p>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vice-Présidente du Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) - Membre du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme) <p>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de Monceau Retraite & Épargne au Conseil d'administration de la SICAV Khorum <p>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : Néant</p>
Pierre Michaud	<p>Mandats soumis aux règles du code de commerce : Président du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme)</p> <p>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant</p> <p>Mandats soumis aux règles du code des assurances : Néant</p>
Paul Tassel	<p>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au Conseil de surveillance de Monceau Générale Assurances (société anonyme) - Représentant permanent de Monceau Assurances Mutuelles Associées au Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) <p>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant</p> <p>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de Monceau Assurances Mutuelles Associées (société de réassurance mutuelle) - Président de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (union de mutuelles d'assurance) - Président et directeur général de la Mutuelle Centrale d'Assurances (société d'assurance mutuelle) - Administrateur de Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle) - Vice-Président de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle) - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au Conseil d'administration de la Mutuelle de l'Allier et des Régions Françaises (société d'assurance mutuelle) - Vice Président du groupe Pasteur Mutualité

6.5 Actionnariat

Capma & Capmi	60 215 actions soit	40,14 %
Monceau Assurances Mutuelles Associées	1 action soit	0,000006 %
Mutuelle Centrale de Réassurance	74 816 actions soit	49,88 %
Monceau Générale Assurances	14 964 actions soit	9,97 %
SARP	1 action soit	0,000006 %
Domaine de Molières	1 action soit	0,000006 %
Monceau Investissements Mobiliers	1 action soit	0,000006 %
Anne-Cécile Martinot	1 action soit	0,000006 %

Nature des Indications	Exercices concernés				
	2001	2002	2003	2004	2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social	-	15 000	15 000	15 000	15 000
Nombre des actions ordinaires existantes	-	150 000	150 000	150 000	150 000
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre d'actions maximal d'actions futurs à créer :					
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droit de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	3 038	3 998	12 153	16 527
Résultat avant impôts et participation des salariés	-	-135	581	-75	1 355
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	5	50	93
Résultat après impôts et participation des salariés	-	-135	417	-155	915
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultats par action en euros					
Résultat après impôts et participation des salariés	-	-0,900	2,780	-1,033	6,100
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	11	11	2	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	-	944	399	586	171
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale , œuvres sociales etc.)	-	485	154	110	38



mutuelles associées
Monceau
Assurances

1 + 1 + 1 font plus en commun

Monceau Retraite & Épargne

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 15 000 000 €

Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris

Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08

Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21

www.monceauassurances.com